

EP Campus Condorcet

**Délibérations du Conseil d'administration n°12 du 22
octobre 2019**

Réuni au siège de l'EPCC 8, Cours des Humanités 93322 Aubervilliers cedex

**Délibération n°2019-32 relative à l'approbation du compte-rendu de la réunion du
10 septembre 2019 du Conseil d'administration.**

Membres du Conseil d'administration : 36
Membres présents et représentés au début de la séance : 25

Délibération n°2019- 32 du Conseil d'administration.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de
l'établissement public Campus Condorcet, et notamment son article 7 ;
Vu le projet de compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2019 du Conseil d'administration ;

Sur proposition du Président,
A l'unanimité des voix moins deux abstentions, le Conseil d'administration approuve le compte-
rendu de la réunion du 10 septembre 2019.

Abstention : 2
Votes pour : 23
Votes contre : 0

Affichage le 22/10/2019
Publication le [•] 22/10/2019
Transmission au contrôle de légalité le 2019

Délibération certifiée exécutoire le

Le Président du conseil d'administration



Jean-Marc BONNISSEAU